

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP104 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 24/04/2024

Objet : marché 24.062 confection d'un TIC TAC TOE

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 24/04/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : d_cision 104 march_ 24.062 confection d_un TIC TAC TOE.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

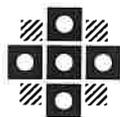
Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240424-DCP104-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/04/2024



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_2024_0104

Objet : Marché n°24.062 Ateliers
« confection de pâtes de fruits,
réalisation d'un TIC TAC TOE et jeu de
reconnaissance d'objets » dans le cadre
de l'évènement « Tourcoing se met au
vert » - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la
délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du
code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2023-0076 du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à
Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un marché en vue d'organiser des ateliers tels
que confection de pâtes de fruits, réalisation d'un TIC TAC TOE et jeu de reconnaissance,
dans le cadre de l'évènement « TOURCOING SE MET AU VERT » qui se déroulera les
samedi 1er et dimanche 2 Juin 2024, au Jardin Botanique de TOURCOING.

DECIDONS

Article 1^{er} : de conclure le marché n°24.062 avec l'Association ETIQUETTE NATURE pour
un montant de 1.100 € TTC en vue de la mise en place de trois ateliers « confection de
pâtes de fruits, réalisation d'un TIC TAC TOE et jeu de reconnaissance d'objets ».

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget
communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code
Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la
prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **24 AVR. 2024**



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Marie Vuylstecker', written over a horizontal line.

Accusé réception en Préfecture le : **24 AVR. 2024**

Publié sur le site de la Ville le : **24 AVR. 2024**